

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 19743 Numéro SIREN : 797 982 758 Nom ou dénomination : 95 MAGENTA
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2019 sous le numéro de dépôt 125347

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 09-12-2019

N° DE DEPOT : 125347

N° GESTION : 2013B19743

N° SIREN : 797982758

DENOMINATION : 95 MAGENTA

ADRESSE : 95 boulevard Magenta 75010 Paris

MILLESIME : 2019

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta - 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

COMPTES ANNUELS

ET

ANNEXE

Exercice social du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

Cabinet ANGEL & ASSOCIES
40, rue du Fer à Moulin
75005 PARIS

Instructions pour signature : Sylain FOULON / Mention manuscrite « Certifié conforme » et signature sur page unique

Certifié conforme
Certifié Conforme.
S. Foulon

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières						
	Total II	22 409	20 515	1 893	2 400	507	21.13
	Stocks et en cours Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé	100 014 15 374		100 014 15 374	31 920 5 505	68 094 9 869	213.33 179.26
	Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	13 049 266		13 049 266	19 791 260	6 742 6	34.07 2.28
	Total III	128 704		128 704	57 476	71 227	123.92
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		151 112	20 515	130 597	59 877	70 720	118.11

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12		Exercice N-1 30/09/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000		10 000			
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	1 000		1 000			
	Report à nouveau	41 726		36 326		5 400	14.86
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 765		5 400		3 634	67.31
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	54 491		52 726		1 765	3.35
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	56 672 16 914		891 5 540		55 781 11 374	NS 205.29
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 520		720		1 800	250.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	76 106		7 151		68 955	964.23
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	130 597		59 877		70 720	118.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 76 106 7 151

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N30/09/201912			Exercice N-130/09/201812	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	187364		187364	163305	24059	14.73
Chiffre d'affaires NET	187364		187364	163305	24059	14.73
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			32	4	28	689.63
Total des Produits d'exploitation (I)			187396	163309	24087	14.75
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4890	8577	3688	42.99
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			177191	145101	32090	22.12
Impôts, taxes et versements assimilés			646	776	130	16.75
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2872	3455	583	16.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			32	0	31	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			185631	157909	27721	17.56
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1765	5400	3634	67.31
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2019	12	30/09/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 765		5 400		3 634	67.31
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	187 396		163 309		24 087	14.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	185 631		157 909		27 721	17.56
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 765		5 400		3 634	67.31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Dossier N° 001100 en Euros.

Voir l'attestation

ANGEL & ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 130 596.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 187 364.00 Euros et dégageant un bénéfice de 1 765.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 044		2 365
TOTAL	20 044		2 365
TOTAL GENERAL	20 044		2 365

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 409	22 409
TOTAL			22 409	22 409
TOTAL GENERAL			22 409	22 409

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 643	2 872		20 515
TOTAL	17 643	2 872		20 515
TOTAL GENERAL	17 643	2 872		20 515

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 872				
TOTAL	2 872				
TOTAL GENERAL	2 872				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	100 014	100 014	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 659	11 659	
Groupe et associés	3 200	3 200	
Débiteurs divers	516	516	
Charges constatées d'avance	266	266	
TOTAL	115 655	115 655	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	3 200		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	56 672	56 672		
Taxe sur la valeur ajoutée	16 914	16 914		
Autres dettes	2 520	2 520		
TOTAL	76 106	76 106		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informa.	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 830
Autres dettes	2 520
Total	58 350

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 66
Total	2 66

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée -
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta, 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 20 novembre,

A 15 heures,

Les associés de la société 95 MAGENTA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par conformément aux statuts.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sylvain FOULON, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Antoine MAIROT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 1 000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant l'intégralité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2019,
- le rapport de gestion du Président,

- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 1 765,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	1 765,00 euros
Report à nouveau antérieur :	41 726,00 euros
Solde	43 491,00 euros
Au compte "report à nouveau"	43 491,00 euros
S'élevant ainsi à	43 491,00 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

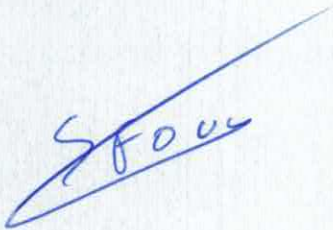
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Sylvain FOULON



Le secrétaire
Antoine MAIROT



Instructions pour signature : Sylvain FOULON & Antoine MAIROT / Initiales pages 1 à 3 et signature page 4.

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée -
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta, 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 NOVEMBRE 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 1 765,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	1 765,00 euros
Report à nouveau antérieur :	41 726,00 euros
Solde	43 491,00 euros
Au compte "report à nouveau"	43 491,00 euros
S'élevant ainsi à	43 491,00 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Le Président
Sylvain FOULON



Instructions pour signature : Sylvain FOULON / Initiales page 5 et signature page 6.

95 MAGENTA
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 95, boulevard Magenta - 75010 PARIS
797 982 758 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 NOVEMBRE 2019

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 30 septembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 187 364 euros contre 163 305 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 14.73%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 32 euros contre 4 euro pour l'exercice précédent, soit une variation de 689.63%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 4 890 euros contre 8 577 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -42.99%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 177 191 euros contre 145 101 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22.12%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 646 euros contre 776 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16.75%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 2 872 euros contre 3 455 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16.86%.

Le montant des autres charges s'élève à 32 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 185 631 euros contre 157 909 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17.56%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 765 euros contre 5 400 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -67.31%.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros (0 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 765 euros contre 5 400 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -67.31%.

Après prise en compte :

- d'un impôt sur les sociétés nul comme pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 765 euros contre 5 400 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -67.31%.

Au 30 septembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 130 597 euros contre 59 877 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 118.11%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 765 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	1 765,00 euros
Report à nouveau antérieur :	41 726,00 euros
Solde	43 491,00 euros
Au compte "report à nouveau"	43 491,00 euros
S'élevant ainsi à	43 491,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 54 491,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris
Le 12 novembre 2019

Le Président
Sylvain FOULON

Instructions pour signature : Sylvain FOULON / Initiales pages 1 et 2 et signature page 3.